



- Limite de la zone inondable
- hauteur d'eau >1m
- 0.5 < hauteur d'eau < 1m
- hauteur d'eau < 0.5m

maître d'ouvrage
préfecture du Morbihan

PPR approuvé le: _____

plan de prévention des risques d'inondations (PPRI), Blavet amont



2.2 Vallée du Blavet de Saint-Aignan à Saint-Roc'h
 (crue centennale sans écrêtement par le barrage de Guerlédan)

cartographie de l'aléa

maître d'oeuvre
direction départementale de l'Équipement du Morbihan

